



**HAL**  
open science

## Décroissance : de quoi parle-t-on ?

Pascale Dufour, David Hiez, Lukas Vanhonnaeker

► **To cite this version:**

Pascale Dufour, David Hiez, Lukas Vanhonnaeker. Décroissance : de quoi parle-t-on?. Droit et décroissance : poursuivre l'exploration des possibles juridiques, May 2023, Luxembourg, Luxembourg. hal-04562111

**HAL Id: hal-04562111**

**<https://hal.science/hal-04562111v1>**

Submitted on 28 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Droit et décroissance : poursuivre l'exploration des possibles  
juridiques**

**16 et 17 mai 2023**

**Luxembourg**

**Documents de travail**

**Synthèse 1**

**Décroissance : de quoi parle-t-on ?**

**Par**

**Pascale DUFOUR**

**David HIEZ**

**Lukas VANHONNAEKER**

Faculté de droit

Université   
de Montréal

  
UNIVERSITÉ DU  
LUXEMBOURG



Faculté de Droit  
d'Économie  
et de Finance

## **Synthèse 1 : Décroissance : de quoi parle-t-on ?**

La décroissance n'est pas un concept familier à l'ensemble du monde académique, en ce compris les juristes. L'ambition de ce bref texte n'est pas d'en fournir une image exhaustive et indiscutable, il s'agit seulement de fournir les clefs principales pour permettre un déroulé fructueux du séminaire « droit et décroissance ». Pour ce faire, la décroissance sera d'abord mise en perspective par rapport aux courants avec lesquels elle voisine ; seront ensuite déclinées les domaines et questions qui lui sont rattachées ou qui sont dans son sillage. Les principales critiques adressées à la décroissance et leur discussion seront finalement abordées, pour permettre de circonscrire le sens qu'on en retiendra pour les besoins de cette recherche.

### **Décroissance et ses voisins**

Une première définition de la décroissance peut consister dans « une réduction de la production et de la consommation pour alléger l'empreinte écologique planifiée démocratiquement dans un esprit de justice sociale et dans le souci du bien-être » (PARIQUE, 2022). Mais pour en cerner la portée et les enjeux, il convient de faire un retour en arrière car la décroissance ne se comprend pas sans référence à la croissance. Celle-ci s'est imposée comme horizon de l'émancipation sociale dès les 18èmes et 19èmes siècles, avec l'idée que l'expansion de la richesse matérielle globale était le moyen d'améliorer les situations de chacun (CHARBONNIER, 2020). L'idée s'est par la suite développée au XXème siècle pour atteindre un pic durant les Trente glorieuses, au point de constituer une *doxa* (FOURASTIE, 1951) dont il est difficile de s'extraire. C'est d'ailleurs avec le XXIème siècle que l'emprise de la croissance, voire du capitalisme, sur les consciences a été pleinement documentée. (JACKSON, 2009 ; ARNSPERGER, 2009).

Sans nier que la croissance a été beaucoup plus nuancée et débattue qu'on ne le pense aujourd'hui, y compris chez les autrices et auteurs les plus inattendus (CHARBONNIER, 2020), les premiers signes du reflux de la mythologie de la croissance sont apparus à la fin des années 1970. On connaît les travaux du club de Rome (MEADOWS, 1972) mais on oublie que l'OCDE n'était pas étrangère à leur production (COLARD-FABREGOULE, 2022). Le terme de décroissance apparut semble-t-il la même année sous la plume d'André Gorz (*ibid.*). La question est alors clairement envisagée sous l'angle de la finitude des ressources et de l'impossibilité, presque logique, de conserver une perspective de croissance sans entrer en collision avec cette limite. Ces analyses économiques se combinent avec des analyses scientifiques, notamment en termes de thermodynamique avec Georgescu-Roegen. C'est l'apparition de l'écologie politique, le déploiement de l'écoféminisme (THIBBAUT, 2021), des remises

en cause théoriques et médiatisées du progrès sans limite (JONAS, 1991) et des objections à la croissance (PARIQUE, 2022, pp.155 s.). Les institutions internationales s'en saisissent et développent le concept de développement durable (BRUNDTLAND, 1987). L'époque est toutefois celle de l'extension du néo-libéralisme dans de nombreux pays et dans les institutions financières et commerciales internationales, si bien que les préoccupations climatiques croissantes peinent à s'imposer.

Le thème de la décroissance a commencé à se faire connaître dans les années 2000, avec une multiplication des publications (PARIQUE, 2022). Le terme s'est développé initialement en France pour gagner ensuite l'Amérique du Nord (MONGEAU, 2013) et finalement acquérir une aura internationale. Pour essayer de rendre compte de sa diversité, car il n'existe aucune unité de la décroissance, il a été proposé de l'envisager sous l'angle de trois pôles : un pôle intellectuel autour de Serge Latouche, un pôle militant autour des *Casseurs de pub*, et un pôle spirituel autour de Pierre Rabhi (FOUGIER, 2021). Une brève description de ces trois pôles permettra d'embrasser la variété et la richesse de la décroissance.

Le travail de Serge Latouche (LATOUCHE, 2006) a consisté à poser les bases conceptuelles de la notion. Le cheminement qu'il suit dans ce livre fondateur et de vulgarisation consiste à partir des critiques adressées à la croissance et aux méthodes quantitatives qui la fondent, pour ensuite construire l'alternative de la décroissance. Dans cette élaboration, son premier objectif est de distinguer la décroissance de concepts avec lesquels on pourrait la confondre, à commencer par la critique du retour en arrière. Pour fonder la croissance, il convient aussi de défaire les concepts concurrents en vogue, particulièrement la soutenabilité considérée comme une réminiscence de la croissance sous les traits du développement. Pour finir, l'auteur dissocie la décroissance du malthusianisme et autres contrôles de la démographie. Aux termes de cette édification, le résultat est assez modeste et très ouvert : « En tant que telle, la décroissance n'est pas vraiment une alternative concrète, c'est bien plutôt la matrice autorisant un foisonnement d'alternatives » (LATOUCHE, 2006 : 149). Au Québec, sur le plan intellectuel, les travaux d'Yves-Marie Abraham stimulent également la réflexion sur le mouvement, suggérant le passage d'une société structurée autour de l'entreprise vers « un monde fondé sur les communs » (ABRAHAM, 2019).

*Casseurs de pub* est d'abord une association qui milite contre la publicité, dans le but de sa disparition ou au moins de sa limitation. Elle revendique la non-violence et milite contre toutes les formes de publicité ou cherche à les détourner (DARSY, 2005). Elle publie un journal éponyme qui est

aujourd'hui intégré à la revue de la décroissance<sup>1</sup>. Ses militants s'associent aux manifestations telles que la journée sans achat, la semaine sans télé et autres dénonciations de la dépendance des médias. Dans cette mouvance, ont également eu lieu des mouvements plus intrusifs de déboulochage, consistant dans la dégradation légère d'affiches publicitaires (sur lesquelles sont inscrits des slogans exprimant les revendications du collectif).

Si les *Casseurs de pub* constituent une version urbaine de la décroissance, Pierre Rabhi et le *Mouvement Colibris* en est sans conteste une version rurale. Inspiré par l'anthroposophie, Pierre Rabhi est un promoteur connu de l'agroécologie et de la biodynamie qu'il a fait vivre et enseigné en France et en Afrique. Il a suscité un fort soutien, au point que, allié à son engagement spirituel prononcé, il a parfois été considéré comme un guru. Il présente une version traditionaliste de la décroissance, faisant de la sobriété une expérience spirituelle, et ses amitiés avec des personnes très conservatrices ont suscité des critiques. Ses prises de position ont été aussi contestées, comme son rejet de la PMA qu'il considérait comme artificielle.

Ces trois pôles sont assez représentatifs de la diversité des positions décroissantes, parfois de façon contradictoire : dimension économique, culturelle, agricole, spirituelle... Ils se chevauchent, s'interpénètrent, tout autant qu'ils peuvent parfois s'opposer et se combattre.

Une des caractéristiques communes de toutes ces versions de la décroissance consiste dans la revendication de la non-violence. Il ne s'agit pas seulement d'une posture paisible mais d'un rejet assumé de la violence, la non-violence faisant partie des principes qui doivent présider à l'édification d'une société décroissante. Cette position est aussi fondamentale que questionnée par les évolutions les plus récentes des pratiques. Une proximité de pensée existe en effet avec certains groupes contestataires d'inspiration écologique qui assument une relation plus conciliante avec certaines formes de violence : on songe par exemple au mouvement *Extinction Rébellion* et plus encore aux anti-spécistes ou aux ZADistes (MAUVAISE TROUPE, 2016). La confrontation des principes d'action aux réalités de la répression fait partie des débats militants contemporains (LAGASNERI, 2020 ; GENDERLOOS, 2019 ; VANEIGEM, 2018) et contribue à renouveler ou nuancer l'opposition entre violence et non-violence. Cette question ne semble toutefois pas directement pensée par les théoriciens de la décroissance.

---

<sup>1</sup> <http://www.casseursdepub.org/>

Sous l'angle économique, la décroissance a été mise en parallèle avec l'économie du bien-être et la *donut economy* (LAURENT, 2022 : 184 s.), toutes trois héritières et branches de la post-croissance. L'économie du *donut* est liée à Kate Raworth et Oxfam qui ont cherché à structurer les contours d'une économie encadrée par une double contrainte : le plafond des limites environnementales et le plancher des besoins sociaux minimaux à satisfaire (RAWORTH, 2018). L'économie du bien-être s'inscrit dans un courant beaucoup plus ancien, d'abord inspiré de l'utilitarisme appliqué aux préférences individuelles avant de s'en détacher ; ses tenants le présentent comme des théories alternatives aux théories dominantes fondées sur le PIB et mettent en avant les considérations du bien-être pour les voir intégrer prioritairement aux politiques publiques (LAURENT, 2022 : 190). Il est difficile d'un point de vue de juristes d'apprécier l'originalité et l'unité de ce courant aujourd'hui, mais il se nourrit à coup sûr des recherches autour des indicateurs alternatifs (JENY-CATRICE, 2022). Si on reprend la définition de la décroissance de Parique citée plus haut, on s'aperçoit qu'elle intègre à la fois la réduction de la production et de la consommation et aussi la justice sociale et le bien-être. Il ne faut pas écarter l'hypothèse d'une définition qui stratégiquement inclurait les aspects revendiqués par les théories concurrentes, mais la décroissance manifeste tout de même ainsi son caractère inclusif. Ce qui en tout état de cause la distingue des autres courants post-croissance, c'est sa revendication assumée de la nécessaire réduction de la production et de la consommation.

Il nous semble toutefois que ces divers courants ou théories ne rendent pas entièrement compte de la mouvance qui remet en cause le mode de fonctionnement de nos sociétés contemporaines. Le plus ancien et le plus développé dans les sociétés occidentales consiste dans le mouvement de la transition autour de Rob Hopkins (HOPKINS, 2008), initié en Angleterre. Conscient des limites des ressources planétaires, Hopkins promeut la permaculture et plus largement les changements de comportements plus respectueux de la nature et de ses limites. Le mouvement de la transition revendique 1400 communautés dans plus de 50 pays<sup>2</sup>. L'objectif des initiatives de Transition est la mise en œuvre d'une société moins dépendante du pétrole, plus heureuse et surtout plus résiliente. Cette vision se base sur l'envie de (re)gagner de l'autonomie dans sa propre vie, notamment en matière d'alimentation et d'énergie<sup>3</sup>. Le socle de cette action est la communauté, afin de dépasser le seul niveau individuel sans se soumettre aux contraintes et lenteurs étatiques. Ce courant dispose d'un certain ancrage populaire. Ses faiblesses résultent peut-être d'un manque de théorisation, d'une absence assumée de dimension politique, et d'un manque de culture économique.

---

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Rob\\_Hopkins](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rob_Hopkins)

<sup>3</sup> <https://integratioun.lu/project/mouvements-de-transition/>

Par ailleurs, le mouvement de la simplicité volontaire entretient également certains liens avec celui de la décroissance (MONGEAU, 2007). La simplicité volontaire a été d'abord popularisée aux États-Unis par suite de la publication d'un livre sur le sujet par Duane Elgin, en 1981, inspiré notamment par Richard Gregg, disciple de Gandhi (ELGIN, 1981). Le mouvement a connu beaucoup de succès au Québec, notamment par le biais des publications de Serge Mongeau (MONGEAU, 1985). Plus récemment, l'expression a gagné du terrain sur le continent européen, notamment en Belgique (DE DE BOUVIER, 2008 ; *Forum sur la simplicité volontaire à Louvain-la-Neuve*, 2010). Certes, les simplicitaires poursuivent une démarche qui comporte une dimension individuelle importante, par exemple par la réduction de leur consommation et de leur dépendance à l'argent. La composante collective du mouvement est cependant loin d'être absente, privilégiant notamment la communauté, l'égalité sociale, la participation citoyenne et la solidarité<sup>4</sup>. Il est donc aisé de contrer toute critique – par ailleurs trop facile – voyant dans les simplicitaires des « imbéciles heureux » ou des « simples d'esprit » choisissant de vivre dans la pauvreté (CENTRE D'ACTION POUR UN PERSONNALISME PLURALISTE, 2010). Malgré l'existence de certains regroupements et réseaux<sup>5</sup>, le mouvement demeure relativement diffus.

Depuis une dizaine d'années, un mouvement totalement différent a pris naissance en France dans la mouvance du MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales). Il s'agit d'un regroupement d'intellectuels de tous horizons, dans deux manifestes successifs (INTERNATIONALE CONVIVALISTE, 2020). Le second manifeste a pour ambition de permettre de prendre soin de la nature et des humains ; il a été signé par 276 intellectuels de renommée internationale, issus de tous les continents et de toutes les galaxies promotrices d'un monde post-né-libéral, y compris des courants susmentionnés. L'ambition du mouvement est d'articuler les diverses initiatives et de leur donner une portée politique mondiale. Ses propositions théoriques et politiques sont fortes et solides, son audience n'est pas encore à cette hauteur.

Sans multiplier à l'excès les notions et courants, une place doit absolument être faite au *buen vivir*, d'une part en raison de son originalité, d'autre part parce qu'il constitue une voie radicale aux antipodes des propositions eurocentrées. Le *buen vivir* ne se revendique pas comme une théorie toute faite mais comme la résonance de notions voisines dans les cultures amazoniennes et andines : « Le *buen vivir* est un chemin qui doit être imaginé pour être tracé, » (ACOSTA, 2014 : 47). Il trouve ses racines dans des cultures communautaires non capitalistes, qui ont pour caractéristique d'être dans la périphérie sociale de la périphérie mondiale. « Il constitue l'essence de la philosophie indigène.

---

<sup>4</sup> <http://www.simplicitevolontaire.org/la-simplicite-volontaire/definition/>

<sup>5</sup> <https://gsvq.org/>; <http://www.simplicitevolontaire.org/reseau/>

L'enjeu consiste pour les êtres humains vivant en communauté à vivre en harmonie avec eux-mêmes, avec leurs congénères, et avec la nature » (*ibid.* : 51). Il s'appuie sur une position socio-biocentrique, aux antipodes de l'anthropocentrisme capitaliste. Cette conception se retrouve dans les constitutions colombienne et équatorienne, sans préjuger des arbitrages concrètement réalisés. Cette démarche a servi de source directe d'inspiration pour des réflexions en Europe comme le socialisme gourmand (ARIES, 2012) ou à travers l'expérience du Chiapas au Mexique (BASCHET, 2014). Le mouvement *Cittaslow* qui a vu le jour en Italie n'est pas non plus sans parenté, faisant la promotion de villes où il fait bon vivre<sup>6</sup>. Ces propositions connaissent toutefois aussi leurs détracteurs, qui mettent en avant les contradictions des cultures traditionnelles invoquées avec certains fondamentaux de nos conceptions humanistes et qui mettent en lumière les risques d'angélisation de solutions lointaines (LAFFAILLE, 2022). L'alerte est bien venue ; il est seulement permis de se demander si elle porte moins sur le *buen vivir* lui-même, dont les théorisations sont prudentes, que sur les lectures simplificatrices qui peuvent en être proposées.

Pour cerner de plus près la spécificité de la décroissance parmi ces diverses orientations, il convient de détailler les implications qui en sont tirées et en constituent autant d'aspects.

### **Décroissance et ses implications**

L'insistance de la décroissance sur la nécessaire réduction de la production et de la consommation s'accompagne logiquement d'une remise en cause du productivisme et de l'extractivisme. Le développement économique des derniers siècles s'est appuyé sur une extraction croissante des ressources, principalement au plan énergétique, mais plus globalement pour la production d'un nombre grandissant de biens et même de services. Or cette démarche se heurte frontalement à la finitude des ressources. Mais l'extractivisme s'accompagne évidemment par une production croissante de déchets, qu'il s'agisse des déchets matériels qui s'accumulent ou de la pollution causée par la multiplication des émanations toxiques. C'est ce qui a causé le réchauffement climatique mais également la sixième extinction des espèces. Or il est aujourd'hui admis que ces désordres ont été causés par l'activité humaine, ce qui conduit à qualifier ce phénomène d'ère de l'anthropocène (WANNENHORST, 2019). Les discussions demeurent quant à la datation de cette ère (capitalisme, néolithique, voire ère prométhéenne...) et des critiques lui sont adressées pour lui substituer la notion de capitalocène pour insister sur l'origine systémique du dérèglement et non sur la nature humaine dans son ensemble, mais un accord existe à propos du phénomène en cours. Pour y répondre, les

---

<sup>6</sup> <https://www.cittaslow.org/content/cittaslow-manifesto>



tenants de la décroissance considèrent qu'il faut mettre fin à cet extractivisme, ce qui implique nécessairement la réduction de la pression exercée sur la nature, et cette réduction concerne indissociablement la production et la consommation : les deux mécanismes sont évidemment liés et il n'est pas possible de toucher à l'un sans se préoccuper de l'autre.

L'économie circulaire fournit un exemple parfait des débats autour de cette question. Faute de définition légale, on se réfère au site du ministère de l'Écologie français, qui indique : « L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus circulaire»<sup>7</sup>. La circularité est donc limitée, il n'est pas question de créer un système clos qui n'utiliserait plus d'intrants mais seulement de réduire les excès. Il existe des conceptions beaucoup plus fortes de l'économie circulaire. Dominic Bourg et Christian Arnsperger en fournissent un bon exemple ; ils affirment : « L'objectif de l'économie circulaire — dans son entière acception — est la préservation de la biosphère afin d'en maintenir la viabilité, pour l'espèce humaine au premier chef » (ARNSPERGER et BOURG 2017 : 48). Ce n'est pas le lieu d'approfondir la discussion ; relevons seulement que la première définition se contente d'initier un effort tandis que la seconde prend pour base le résultat à obtenir ; dès lors qu'il y va de la survie de notre espèce et de la vie, il n'est pas irrationnel de préférer la seconde approche ; elle s'inscrit en tous cas dans une perspective décroissante.

Ce débat nous conduit directement à un autre aspect de la décroissance : la défiance à l'égard des solutions techniques. En effet, quoique la définition de l'économie circulaire tirée du site ministériel ne l'indique pas, sa version faible de simple réduction des déchets s'appuie implicitement sur l'opinion selon laquelle des solutions techniques permettront de compléter les efforts fournis pour rendre supportable la pression exercée sur la nature. Le retraitement des biens usagés et la réutilisation des déchets permettraient, par des techniques innovantes, de maintenir une société d'abondance qui soit compatible avec une préservation d'un environnement vivable pour les générations futures. Les sous-bassement de cette pensée seront discutés dans la partie relative aux débats autour de la décroissance, mais il faut dès à présent insister sur les orientations de la décroissance en la matière. La pensée décroissante se nourrit très directement aux auteurs les plus critiques de nos sociétés technicistes comme Hellul, Illich ou Anders. C'est parce que les décroissantistes doutent de la pertinence des solutions techniques qu'une réduction de l'emprise humaine leur paraît la seule à

---

<sup>7</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>

Au Québec, voir notamment : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/economie-circulaire/>

même de parvenir à restaurer un équilibre dans les relations entre l'Homme et la nature. C'est ainsi que les décroissantistes contestent la solution nucléaire, la substitution des voitures électriques aux voitures à moteur thermique... Leurs arguments suggérant que ces solutions techniques s'appuient sur de nouvelles ressources (les terres rares notamment) dont la rareté va soulever les mêmes difficultés. Ceci se traduit par le mouvement des *low-tech* (BIHOUIX, 2014), autre forme de décroissance. Cette mise en cause de la technique prend aussi la forme d'une critique de la déshumanisation qu'elle entraîne dans nos sociétés (ILLICH, 1973 ; ANDERS, 2011), critiques confortées par les débats sur le transhumanisme.

La question des pollutions induit la discussion des transports et plus largement de la mondialisation, donc du rapport au territoire. La mondialisation est thématifiée sous l'angle de la distanciation et de la complexification des chaînes de valeur, sans négliger la mise en cause des politiques de protection de l'environnement au nom de la libre circulation. Plus fondamentalement, c'est l'extraction des ressources lointaines au profit des sociétés occidentales qui est en cause, avec l'externalisation vers les mêmes pays lointains du maximum des nuisances causées par l'extractivisme. De plus, cette évolution entraîne une multiplication des transports, de marchandises et de personnes, également sources d'importantes pollutions. Il en résulte la revendication d'un rapport plus étroit au territoire, non pas sous l'empire d'un repli sur soi mais d'un souci de responsabilité. Cela donne lieu à des recherches sur les contours d'une relocalisation écologique, sociale et solidaire (BRUGVIN, 2021). Cette orientation est à mettre en parallèle avec celles du mouvement de la transition, dans la lignée des expériences communalistes. Plus largement, elle s'inscrit dans la tendance contemporaine à la régionalisation, la mise en avant des projets locaux, du développement local, avec des formes variables selon l'attrait ou le rejet du conservatisme.

La décroissance doit encore faire face à deux problématiques particulières, mises en avant par ses détracteurs, et qui la conduisent en retour à des solutions innovantes : la question des injustices sociales et celle du processus de décision démocratique. La question de l'injustice sociale est ambiguë et perverse car elle mêle à la fois l'accord grandissant autour du problème des inégalités croissantes (PIKETTY, 2019) et les accusations de distance des écologistes à l'égard des problèmes sociaux. Le point de départ du hiatus réside dans la composition sociale des mouvements écologistes dans les sociétés occidentales, où les milieux populaires sont clairement sous-représentés. Il en résulte un sentiment de déconnexion entre des considérations de riches et les besoins immédiats non satisfaits des populations en situation de fragilité. Sans discuter ces considérations superficielles, il convient d'insister sur la prise en compte structurelle des inégalités sociales par la décroissance. En effet, ces inégalités sont considérées comme une des causes des problèmes environnementaux, à deux titres.

D'une part, il est établi que la richesse est un facteur de destruction de la nature par la surconsommation qu'elle permet. D'autre part, l'opulence des pays riches ne s'est établie que par l'exploitation d'autres pays ce qui constitue une nouvelle raison de lutter contre ces inégalités. Le détail des mécanismes de lutte contre les inégalités (revenu universel par exemple) et la place qui lui est accordée peuvent varier mais toutes les versions de la décroissance aspirent à y apporter une réponse. Il convient encore d'insister sur le fait que la pauvreté, sans référence à sa dimension spirituelle, peut constituer une source d'inspiration pour les décroissantistes, puisque les contraintes de la misère obligent à élaborer des solutions de recyclage et d'entraide (LEBLANC, 2022).

Le second défi adressé à la décroissance porte sur les processus démocratiques de décision. Si même les orientations décroissantes sont nécessaires, il pourrait être difficile de les faire adopter dans une société démocratique en raison des sacrifices qu'elles requièrent ; il est donc plus probable que de telles solutions s'imposent un jour, face à l'urgence, prises par un pouvoir autoritaire. Parallèlement, une autre faiblesse de la démocratie consiste dans la nécessité politique de privilégier le court terme puisque seul celui-ci aurait une incidence sur le vote des personnes dont leur position dépend. Le constat réitéré du retard des décisions politiques face aux urgences climatiques donne du crédit à ces critiques. Les décroissantistes n'ont pas une position unitaire face à ces questions mais apportent des éléments de réponse convergents en faveur d'une démocratie renouvelée. Il s'agit d'abord d'une mise en avant de la société civile, que celle-ci utilise les organes voies ordinaires en se constituant en groupes de pression, qu'elles déploient un activisme judiciaire (ROCHFELD, 2019) ou qu'elles empruntent des actions de désobéissance civile. Ensuite, il est insisté sur la richesse des mécanismes démocratiques, au-delà des pratiques électorales traditionnelles, que ce soit par un recours accru aux niveaux local et supranational ou par la mise en place de mécanismes participatifs comme des groupes de réflexion citoyens désignés par tirage au sort.

Ces développements ne sont pas le cœur des idées mises en avant par les décroissantistes et encore moins de l'image que le public s'en fait. Ils manifestent toutefois l'étendue et la diversité des considérations de la décroissance, et au moins la question de la démocratie rapproche déjà du droit proprement dit. Mais il convient encore, avant de tracer les chemins juridiques déjà esquissés dans la mouvance décroissante, de présenter les controverses principales initiées autour de la décroissance.

### **Décroissance et ses débats**

La critique la plus sérieuse adressée à la décroissance porte certainement sur ses relations au progrès et au conservatisme ou, pour le dire autrement, à la modernité. Les décroissantistes établiraient un

lien entre capitalisme et modernité, voire Lumières, et s'attaqueraient donc tout autant au premier qu'au second (AUDIER, 2020). Plusieurs indices confortent ces analyses. D'abord, la critique radicale du dogme techniciste et de la religion du progrès (MARION, 2015) établit une rupture avec les fondements de la pensée contemporaine qui ne peut qu'être mise en relation avec les critiques déconstructivistes de la modernité. Ensuite, les décroissantistes cèdent parfois à l'appel romantique à des communautés locales censées porteuses de toutes les vertus opposées aux vices du capitalisme. Enfin, au plan moral, il est clair que certains décroissantistes offrent une vision que d'aucuns qualifient de conservatrice (BES, 2017 ; CHEYNET, 2014), parfois avec des aspects nationalistes (MICHEA, 2017). Il n'est pas question d'apprécier ici l'exactitude de ces critiques ; il est plus intéressant d'en extraire une dimension controversée ou problématique de la décroissance, qui au minimum doit inviter à la prudence en recherche. Il convient encore d'observer que cette question fait débat même parmi les décroissantistes.

Une autre controverse qui oppose les décroissantistes à d'autres mouvements préoccupés par l'environnement et qui traverse aussi peu ou prou les mouvements décroissants eux-mêmes consiste dans l'insuffisance du changement des comportements individuels. Si la décroissance doit commencer par chacun, il appartient aux décroissantistes de se responsabiliser, en sorte que la décroissance serait un mode de vie. On peut invoquer à l'appui de cet argument la théorie du colibri chère à Pierre Rabhy : même un petit geste compte et le colibri dans son coin fait sa part. Cette perspective n'est pas sans conséquence juridique puisqu'elle plaide pour le renforcement des obligations d'information qui permettent à chacun de fixer son comportement eu égard aux conséquences de ses propres choix. Pourtant il est établi que les comportements vertueux sont insuffisants à permettre une vie harmonieuse avec les contraintes naturelles. Une étude de *Carbone 4* conduite en France (DUGAST SOYEUX, 2019) a évalué que les petits gestes du quotidien ne réduiraient l'empreinte d'une personne moyenne que de 5 à 10%, tandis que la « personne parfaite » la réduirait de 25%, étant précisé que les engagements internationaux exigent que cette réduction soit globalement de 80%. Question : y aurait-il moyen de mieux définir personne moyenne de personne parfaite ?. Dans ces conditions, il est évident que, pour réussir, la décroissance ne doit pas être seulement individuelle mais engager des changements structurels dans les politiques publiques comme au sein des entreprises. Cette autre orientation n'est pas plus innocente au regard du droit.

La controverse la plus fondamentale est toutefois celle qui concerne l'intensité des changements requis. Il est reproché aux décroissantistes de prôner une voie déconnectée de la réalité et des possibilités offertes par les innovations techniques et sociales. Plutôt que de décroître, il conviendrait de verdir l'économie, par une croissance verte, ou d'emprunter la voie d'un développement durable

ou soutenable. Il n'est pas question d'analyser le détail de la controverse mais il est bon de résumer les arguments décroissants pour justifier le refus de la voie facile pour la préférence pour la porte étroite. Le premier élément consiste dans le refus des solutions techniques futures dans la mesure où elles fondent la réponse à une question mortelle sur des potentialités dont il n'est pas sûr qu'elles se réaliseront (traitement des déchets nucléaires, enfouissement du CO<sup>2</sup>, stockage dans l'espace extra-atmosphérique...). Mais d'autres problèmes s'attachent aux solutions techniques, qu'elles soient déjà effectives ou non. Leur solution prétendue repose sur un découplage entre croissance et pollution (LAURENT, 2022 : 195 s. ; PARIQUE, 2022 : 57 s.), c'est-à-dire la possibilité d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, par exemple l'utilisation d'une énergie verte. La dématérialisation est un exemple topique de cette tendance en donnant l'apparence d'un détachement de notre dépendance aux flux de matière : ne pollue-t-on pas beaucoup moins lorsqu'on fait une visio que lorsqu'on prend l'avion pour un colloque (fût-il sur la décroissance) ? La réalité est beaucoup plus complexe, puisque les appareils nécessaires sont porteurs d'une pollution propre, que les réseaux de communication virtuelle sont consommateurs d'énergie et requièrent la mise en place de centres de données extrêmement gourmands : le numérique représenterait 5% de l'émission de gaz à effet de serre dans le monde (plus que le transport aérien) et pourrait atteindre 20%. Mais par-delà la dissipation des apparences, il faut aussi compter sur ce qu'il est convenu d'appeler l'effet rebond: la plus grande efficacité d'un produit, c'est-à-dire son empreinte écologique moindre, est parfaitement possible, mais elle risque fort de susciter une consommation accrue du même produit (ou d'un autre), que ce soit par l'augmentation de la consommation individuelle ou par la consommation de nouveaux individus, et donc aboutir finalement à une augmentation de la pollution qu'on avait cru réduire. C'est ce qui explique que toutes les améliorations énergétiques des dernières années n'ont pas réduit les pollutions. Il en résulte que les espoirs d'un maintien de nos structures économiques, sociales, voire mentales, est un leurre et que la seule façon envisageable de réduire les pollutions consiste effectivement dans la réduction de la production et de la consommation.

Il est encore reproché à la décroissance, en plus du message négatif qu'envoie sa dénomination, de faire fi du développement durable et de négliger que ce développement n'est pas ontologiquement de nature économique mais qu'il est porteur de bien plus de sens, ce que renforce l'adjonction de l'adjectif « durable ». L'argument est pertinent et il n'y a pas toujours de différence concrète dans les programmes décroissantiste et du développement durable. La question est donc essentiellement d'ordre terminologique, ce qui ne veut pas dire anecdotique. Il faut relever à cet égard les critiques adressées au développement par les épistémologies du sud (ESCOBAR, 2016 : 103 s.). Dans la lignée de la critique radicale de la notion de développement, conçue par les pays européens dans une approche euro-péo-centrée à partir de laquelle ont été situés les autres continents. Dans ces conditions,

qu'il soit durable ou non, le développement ne pourrait rendre compte de réalités historiques autres et encore moins s'imposer à ces pays. Il conviendrait d'adopter une approche pluriverselle pour accueillir d'autres concepts, comme la *Pachamama* (Terre-Mère). Il ne s'agit pas là d'une faveur pour la décroissance, mais d'un argument supplémentaire pour appréhender avec prudence la notion de développement durable.

Finalement, le recours au terme de décroissance est sans doute controversé, mais aucun autre terme n'a su s'imposer. Il peut donc être la base d'une approche juridique, une fois que quelques précautions d'usage auront été faites.

### **Décroissance et perspective de recherche**

Si le concept de décroissance constitue une perspective de recherche, il ne doit pas être entendu comme un dogme. La décroissance est d'abord une rupture vis-à-vis de la croissance. Dans la mesure où plusieurs considèrent qu'il faut mettre fin à la quête de croissance, non seulement parce qu'elle n'est pas compatible avec la poursuite de la vie sur terre, mais aussi parce qu'elle n'est pas une perspective d'amélioration de la condition humaine, il est pertinent de se questionner sur la résonance juridique d'un tel programme. Advenant la décroissance, la diminution n'a pas vocation à se poursuivre indéfiniment puisqu'une telle réduction infinie serait une autre sorte de mort. Une fois un équilibre viable atteint, la décroissance ne sera plus poursuivie, sans que la croissance que nous connaissons doive ressurgir. D'autres mécanismes de maintien peuvent donc également faire partie d'un tel programme.

La décroissance n'a pas non plus vocation à une approche absolue et uniforme. Certaines productions continueront de se développer, d'autres seront stationnaires tandis que les dernières diminueront effectivement. La décroissance ne s'applique pas non plus identiquement à tous les individus ni en tous lieux. La décroissance doit aussi être le moyen d'une réduction des inégalités. En ce sens, la décroissance est fondamentalement relative.

La démarche décroissantiste n'a donc pas vocation à rassembler seulement ses zéloteurs mais aussi toutes les personnes qui, selon des démarches et des cultures qui leur sont propres, promeuvent une rupture avec la croissance et son parangon le capitalisme (on peut songer à Bruno Latour par exemple). Le terme de décroissance n'est donc conservé que pour son effet évocateur et pour la relative réception dont elle fait l'objet.

## **Bibliographie**

- ABRAHAM, Y-M, *Guérir du mal de l'infini. Produire moins, partager plus, décider ensemble*, Écosociété, 2019.
- ABRAHAM, Y-M, MARION L. et H. PHILIPPE (dir.), *Décroissance versus développement durable*, Montréal, Écosociété, 2011.
- ACOSTA, A., *Le bien-vivre Pour imaginer d'autres mondes*, éditions Utopie, 2014
- ANDERS, G., *L'obsolescence de l'homme - Tome 2, Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*, Fario (éditions), 2011
- ARIES, P., *Le socialisme gourmand Le bien-vivre: un nouveau projet politique*, La Découverte, 2012
- ARNSPERGER, C., *Ethique de l'existence post-capitaliste*, éditions du Cerf, 2009
- AUDIER, S., *La cité écologique Pour un éco-républicanisme*, La Découverte, 2020
- BASCHET, J., *Adieu au capitalisme Autonomie, société du bien-vivre et multiplicité des mondes*, La Découverte, 2014
- BES, G., *Radicalisons-nous ! - La politique par la racine*, Première partie éditions, 2017
- BIHOUX, Ph., *L'âge des low tech*, Seuil, 2014
- BOURG, Dominic & ARNSPERGER, C., *L'écologie intégrale Pour une économie permacirculaire*, PUF, 2017
- BRUGVIN, Th., *La relocalisation solidaire - Ecologique, économique et démocratique*, Dacres éditions, 2021
- BRUNDTLAND, G. H., Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'organisation des Nations Unies, *Our Common Future*, 2009
- CENTRE D'ACTION POUR UN PERSONNALISME PLURALISTE, « La simplicité volontaire : Imbécile heureux, les simples d'esprit? », (2010) 20 *Perso*.
- CHARBONNIER, P., *Liberté et abondance Une histoire environnementale des idées politiques*, La découverte, 2020
- CHEYNET, V., *Décroissance ou décadence*, Le Pas de Côté, 2014
- COLARD-FABREGOULE, C., « Croissance, décroissance, et discours altermondialiste et décroissant en marge des institutions économiques internationales », in V. COQ, H. DEVILLERS & M. CHAMBON (dir.), *Le paradigme de la croissance en droit public*, Lexisnexis, 2022, pp. 171 s.
- DARSY, S., *Le temps de l'antipub L'emprise de la publicité et ceux qui la combattent*, Actes Sud, 2005
- DE BOUVIER, E., *Moins de biens, plus de liens. La simplicité volontaire : un nouvel engagement*, Couleur Livres, 2008.
- DUGAST, C. & SOYEUX, A., *Faire sa part? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique*, Carbone 4, 2019
- ELGIN, D., *Voluntary Simplicity : Toward a Way of Life that is Outwardly Simple, Inwardly Rich*, Morrow, 1981.
- ESCOBAR, A., « De la critique du développement au pluriversalisme et à la pensée relationnelle », in LAVILLE, J.-L. & CORAGGIO J. L. (dir.), *Les gauches du XXIème siècle Un dialogue Nord-Sud*, Le bord de l'eau, 2016, pp.103 s.
- FOUGIER, E., *Les décroissants en France Un essai de typologie*, Fondation pour l'innovation politique, 2021
- FOURASTIE, J., *Machinisme et bien-être*, éditions de Minuit, 1951
- GENDERLOOS, P., *Comment la non-violence protège l'Etat. Essai sur l'inefficacité des mouvements sociaux*, éditions libres, 2019
- HOPKINS, R., *The transition handbook*, Openedition, 2008
- ILICH, I., *La convivialité*, Seuil, 1973
- INTERNATIONALE CONVIVIALISTE, *Second manifeste convivialiste*, Actes Sud, 2020
- JACKSON, T., *Prosperity without growth*, Routledge, 2009

- JARRIGE, F., *On arrête (parfois) le progrès Histoire et décroissance*, L'échappée, 2022
- JENY-CATRICE, F. & MEDA, D., « La croissance économique est-elle possible et soutenable ? », in V. COQ, H. DEVILLERS & M. CHAMBON (dir.), *Le paradigme de la croissance en droit public*, Lexisnexis, 2022, pp.121 s.
- JONAS, H., *Le principe responsabilité Une éthique pour la civilisation technologique*, éditions du Cerf, 1991
- LAFFAILLE, F., « Paradigme de croissance, buen vivir et pacha mama. Desperately seeking models », in V. COQ, H. DEVILLERS & M. CHAMBON (dir.), *Le paradigme de la croissance en droit public*, Lexisnexis, 2022, pp.147 s.
- LAGASNERI, G. de, *Sortir de notre impuissance politique*, Fayard, 2020
- LATOUCHE, S., *Le pari de la décroissance*, Fayard, 2006
- LAURENT, E., *Economie pour le XXIème siècle Manuel des transitions justes*, La découverte, 2022
- LEBLANC, G., *La Solidarité des éprouvés - Une histoire politique de la pauvreté*, Payot, 2022
- MARION, L., *Comment exister encore ? - Capital, techno-science et domination*, Écosociété éditions, 2015
- MAUVAISE TROUPE, *Contrées Histoires croisées de la ZAD de Notre-Dame-des-landes et de la lutte no tav dans le val Susa*, éditions de l'éclat, 2016
- MEADOWS, D. H., Meadows D. L., , Rrenders J. & Behrens W. W., *The limits to growth*, Potomac associates, 1972
- MICHEA, J.-C., *Notre ennemi, le capital Notes sur la fin des jours tranquilles*, édition Climats, 2017,
- MONGEAU, S., « Le mouvement de la décroissance au Québec », (2013) 765 *Relations* 14.
- MONGEAU, S. (dir.), *Objecteurs de croissance. Pour sortir de l'impasse : la décroissance*, Ecosociété, 2007.
- MONGEAU, S., *La simplicité volontaire*, Québec/Amérique, 1985.
- PARIQUE, T., *Ralentir ou périr: l'économie de la décroissance*, Seuil, 2022
- PIKETTY, Th., *Capital et idéologie*, 2019
- RAWORTH, K., *La théorie du donut*, Plon, 2018
- ROCHFELD, J., *Justice pour le climat ! - Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*, Odile Jacob, 2019
- THIBBAUT, E., *L'amazone verte. Le roman de Françoise D'Eaubonne*, éditions Charleston, 2021
- VANEIGEM, R., *Contribution à l'émergence de territoires libérés de l'emprise étatique et marchande Réflexions sur l'autogestion de la vie quotidienne*, Rivages, 2018
- WANNENHORST, N., *L'anthropocène décodée pour les humains*, éditions du Pommier, 2019